

DEPARTEMENT

NORD

ARRONDISSEMENT

LILLE

CANTON
LANNOY

VILLE de LEERS

Envoyé en préfecture le 04/04/2014

14/19

Reçu en préfecture le 04/04/2014

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 30 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le trente mars, le Conseil Municipal de la ville de LEERS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Mouveaux et M. Jean-Claude Vanbelle.

Nombre de Conseillers en exercice	29
de Présents	24
de Votants	24

Étaient présents : Mme Mouveaux, M.M Berthe, Vanbelle, Mme Castro, M.M Deschamps, Cotténye, Mmes Brabant, Demeyere, M.M Guermontprez, Decruyenaere, Mmes Desquennes, Gaeremynck, M. Laumailé, Mme Lepia, M. Lejeune, Mme Saint-Oyant, M. Andriès, Mme Kerlidou, M. Stevens, Mme Bovin, M. Alalbranque, Mme Lefrancq, M.M Foveau, Johnston

Absents excusés : M.M Gibello Sacco, Tchababi, Mme Longuet
Absents : M. Nowak, Mme Boone

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Johnston a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

**INSTALLATION DES
CONSEILLERS
MUNICIPAUX -
ELECTION DU MAIRE**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur VANBELLE Jean-Claude, Maire sortant, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, a déclaré installés les conseillers municipaux élus dans leurs fonctions et a effectué l'appel nominal.

Madame Mouveaux Marie-Joseph, la plus âgée des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, le plus jeune des membres du Conseil, Monsieur Johnston Mathieu, et deux assesseurs, Madame Demeyère Louise Marie et Monsieur Foveau Eric afin de constituer le bureau.

ELECTION DU MAIRE

1^{er} tour du scrutin

La Présidente, conformément aux articles L.2122-1, L2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

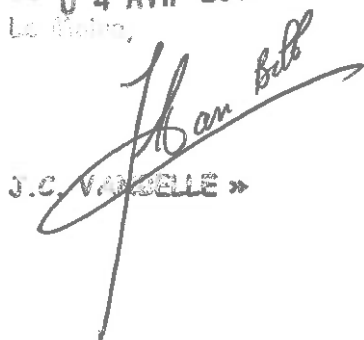
A l'appel des candidatures, le Groupement Leersois d'Action Municipale présente la candidature de Monsieur Vanbelle Jean-Claude.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2014 que la convocation du Conseil avait été faite le 24 mars 2014.
Le Maire.



« Rendu exécutoire
Le 04 AVR 2014
Le Maire,



J.C. VANBELLE »

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	24
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	23
Majorité absolue :	13

Envoyé en préfecture le 04/04/2014

Reçu en préfecture le 04/04/2014

Affiché le **SLO**

A obtenu :

M. Vanbelle Jean-Claude 23 voix

Monsieur Vanbelle Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé MAIRE, et est immédiatement installé dans ses fonctions qu'il déclare accepter d'exercer.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre



Le Maire
Conseiller Communautaire

J-C Vanbelle
J-C VANBELLE

Parvenue en Préfecture du Nord le : 04 AVR 2014

DEPARTEMENT
NORD
ARRONDISSEMENT
LILLE
CANTON
LANNOY

VILLE de LEERS

Envoyé en préfecture le 04/04/2014

14/20

Reçu en préfecture le 07/04/2014

Affiché le

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le trente mars, le Conseil Municipal de la ville de LEERS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Claude Vanbelle, Maire.

Étaient présents : Mme Mouveaux, M.M Berthe, Vanbelle, Mme Castro, M.M Deschamps, Cotténye, Mmes Brabant, Demeyere, M.M. Guermontprez, Decruyenaere, Mmes Desquennes, Gaeremynck, M. Laumailé, Mme Lepia, M. Lejeune, Mme Saint-Oyant, M. Andriès, Mme Kerlidou, M. Stevens, Mme Bovin, M. Malbranque, Mme Lefrancq, M.M Foveau, Johnston

Absents excusés : M.M Gibello Sacco, Tchakabi, Mme Longuet

Absents : M. Nawak, Mme Boone

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Johnston a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

M. le Maire expose, qu'en vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal »

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

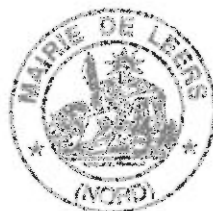
Pour extrait conforme au registre

NOTA – Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2014 que la convocation du Conseil avait été faite le 24 mars 2014. Le Maire.

Jean Bell

« Rendu exécutoire
le 04 AVR 2014
Le Maire, »

Jean Bell
J.C. VANBELLE »



Le Maire
Conseiller Communautaire

Jean Bell
J.C. VANBELLE

Parvenue en Préfecture du Nord le : 04 AVR 2014

DEPARTEMENT

NORD

ARRONDISSEMENT

LILLE

CANTON
LANNOY

VILLE de LEERS envoyé en préfecture le 14/03/2014

Reçu en préfecture le 04/04/2014

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le trente mars, le Conseil Municipal de la ville de LEERS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Claude Vanbelle, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice	29
de Présents	24
de Votants	24

Étaient présents : Mme Mouveaux, M.M Berthe, Vanbelle, Mme Castro, M.M Deschamps, Cottene, Mmes Brabant, Demeyere, M.M Guermontprez, Decruyencere, Mmes Desquennes, Gazremynck, M. Laumailé, Mme Lepa, M. Lejeune, Mme Saint-Oyant, M. Andriès, Mme Kerlidou, M. Stevens, Mme Bovin, M. Malbranque, Mme Lefranco, M.M Foveau, Johnston

OBJET

Absents excusés : M.M Gibello Sacco, Tchabali, Mme Longuet

Absents : M. Nowak, Mme Boone

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Johnston a été désigné secrétaire de séance.

**ELECTION DES
ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2,

Vu la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives,

Vu la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires et modifiant le calendrier électoral,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°14/20 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 3,

Monsieur le Maire précise que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité mais une stricte alternance facultative.

Après un appel de candidature, La liste de candidats est la suivante :

Le Groupement Leersoï d'Action Municipale présente la liste suivante :

- o Monsieur Deschamps Guy
- o Madame Saint-Oyant Dominique
- o Monsieur Foveau Eric
- o Madame Desquennes Marie-Pierre
- o Monsieur Lejeune Michel
- o Madame Kerlidou Catherine
- o Monsieur Laumailé Jacques
- o Madame Bovin Céline

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2014 que la convocation du Conseil avait été faite le 24 mars 2014. Le Maire.

« Rendu exécutoire

Le
Le Maire,

J.-C. VANBELLE »

Envoyé en préfecture le 04/04/2014

Reçu en préfecture le 04/04/2014

Affiché le **SLO**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 24
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 13

A obtenu :

- Liste du Groupement Leersois d'Action Municipale : 23 voix

La liste du Groupement Leersois d'Action Municipale ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés en qualité d'adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau :

1er adjoint au Maire	M. Deschamps Guy
2 ^{ème} adjointe au Maire	Mme Saint-Oyant Dominique
3 ^{ème} adjoint au Maire	M. Foveau Eric
4 ^{ème} adjointe au Maire	Mme Desquennes Marie-Pierre
5 ^{ème} adjoint au Maire	M. Lejeune Michel
6 ^{ème} adjointe au Maire	Mme Kerlidou Catherine
7 ^{ème} adjoint au Maire	M. Laumailé Jacques
8 ^{ème} adjointe au Maire	Mme Bovin Céline

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre



Le Maire
Conseiller Communautaire

J-C VANBEELE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J-C Vanbeele", is written over the printed name.

Parvenue en Préfecture du Nord le : 04 AVR 2014